

Ils trouvent des sous pour aider les plus démunis

Originaires de Nantes, les deux fondateurs de Humaid se lancent dans le numérique social. Le principe : aider des particuliers en difficulté, via le financement participatif.

Les trentenaires Pierre Durand et Frédéric Deruet sont de vieux copains. Un de leurs amis avait besoin d'un appareillage. Même s'il était aidé par la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH), il lui restait beaucoup à payer de sa poche. « Nous nous sommes demandés s'il s'agissait d'un cas isolé. Nos recherches indiquent le contraire, avec huit millions de Français qui renoncent aux soins par manque d'argent », raconte Pierre Durand.

Pierre, l'avocat en droit des affaires, et Frédéric, le responsable Grands Comptes dans la grande distribution, quittent leur emploi pour fonder leur entreprise à vocation humanitaire, Humaid. « Nous voulions nous sentir utiles. » Les deux jeunes entrepreneurs se sont concentrés sur trois thèmes : logement, santé et insertion professionnelle.

Ils se chargent de trouver des personnes en difficulté, qui ont un projet pour s'en sortir. Après avoir évalué leur sérieux et les démarches déjà entreprises, ils organisent la collecte de fonds. « Nous ne voulons pas remplacer ce qui est déjà en place. Nous intervenons quand toutes les solutions ont été épuisées. »

La première victoire est vite arrivée. Aliou, un demandeur d'asile guinéen vivant dans la rue depuis avril dernier, a bénéficié d'un logement pendant six mois, le temps de se refaire une santé et de trouver un emploi dans sa branche. L'objectif de 635 € a été atteint en six jours. Les dons sont directement allés à l'association qui loge le jeune Guinéen. « Nous reversons l'argent au prestataire et non au bénéficiaire », précise Pierre Durand.

L'avenir de l'entreprise

En cas de succès de la collecte, l'entreprise retient 10 % des dons, ce qui



Pierre Durand a fondé la plateforme Humaid avec Frédéric Deruet.

correspond aux frais de gestion de la plateforme et aux frais bancaires. Les deux Nantais ont obtenu l'agrément Esus (Entreprise sociale et solidaire). S'ils arrivent à se dégager un salaire, il sera plafonné et tous les bénéfices devront être injectés dans l'entreprise. Sans voir si loin, Pierre Durand espère déjà que « la plateforme s'autofinance ». « D'ici à fin janvier,

nous allons ajouter cinq projets sur Humaid, lance fièrement l'ancien avocat. Nous travaillerons avec l'association Atao sur un chantier d'insertion. »

Pour l'instant, les deux auto-entrepreneurs travaillent avec des associations et des CCAS (Centre communal d'action sociale). Ils aimeraient créer un comité avec leurs interlo-

cuteurs afin d'imaginer l'avenir de la plateforme et sélectionner les personnes dont le profil correspond au site Internet.

Marie-Axelle RICHARD.

Contact. Tél. 02 40 37 46 78 ou contact@humaid.fr, www.humaid.fr.

Nathan espère apprendre à marcher

« Je suis restée sans voix. » Stéphanie Morat se bat depuis des années pour que son fils bénéficie de soins adaptés à sa pathologie, jusqu'au jour où elle reçoit un coup de fil d'Humaid. « Au départ, j'étais un peu méfiante. Quand ils m'ont expliqué leur projet, j'ai été ébahie par leur solidarité et leur gentillesse. » Hier, à deux jours du terme de la collecte de fond, la somme espérée, 3 200 €, a été atteinte.

Cette mère de 38 ans a deux enfants, dont l'aîné de 8 ans, Nathan, souffre d'une maladie neurologique orpheline. « De l'âge de dix mois à 3 ans, il faisait jusqu'à dix crises d'épilepsie par jour. » La maladie n'étant pas connue, il n'y a pas de traitement pour la soigner. Les médecins ont toutefois réussi à réduire considérablement le nombre de crises.

« Les miracles ont un prix »

« Ces crises ont bloqué le développement de Nathan. Il ne parle pas et ne marche pas », mais les parents ne manquent pas de ressources et découvrent le programme intensif Essentis, à Barcelone (programme de rééducation). Les résultats sont impressionnants : « Il devait rester alité à vie. Maintenant, il s'assoit et peut avancer. »

Prochain objectif, qu'il puisse se tenir debout et marcher. Pour ce faire, il doit continuer à effectuer de nombreux stages à Barcelone. « Mais les miracles ont un prix » et celui-ci coûte 3 200 € (logement et soins pour deux semaines).



Âgé de 8 ans, Nathan souffre d'une maladie neurologique orpheline.

La famille n'a pas les moyens d'engager de tels frais. « L'an dernier, nous avons dépensé environ 15 000 € de notre poche. » Les parents de Nathan ont monté une association afin de financer les soins. Ils organisent de nombreux événements. « Cette aide d'Humaid est aussi un moyen de communiquer et de redonner espoir aux familles qui, comme nous, se battent tous les jours. »